

Nom commercial: Durcisseur rouge**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive (EG) Nr. 1907 / 2006**

Date d'impression 13.12.2010

01. Identification du produit et de la société

Identification du produit	
Nom commercial	Durcisseur rouge
Utilisation de la substance / de la préparation	

Identification du producteur	
Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
Service émetteur	Chemie
No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92
No. téléphonique d'urgence	

02. Dangers possibles

Indications des dangers	Inflammable Irritant pour la peau.
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	-

03. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique	Durcisseur				
Identification de substance / produit					
Composants dangereux					
	No. CAS	No. EINECS	%	Symbole de danger	Phrases-R
Tetrakis(2-butoxyethyl)orthosilikat	18765-38-3	----	> 20	Xi	22, 34, 50/53
Indications complémentaires	-				

04. Premiers-secours-mesures

Indications générales	
Premiers-secours-mesures / après inhalation.	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.
Premiers-secours-mesures / après ingestion..	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Indications pour le médecin	-

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié	- eau pulvérisée - dioxyde de carbone. - produits extincteurs en poudre - mousse
Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires (Chapitre 5.)	-

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes.	Sol très glissant suite au déversement du produit.
--	--

	Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.
Mesures de protection de l'environnement.	Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.
Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer selon les réglementations en vigueur.
Indications complémentaires (Chapitre 6.).	-

07. Manipulation et stockage

Manipulation	
Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	-

Stockage	
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	
Indications concernant les stockages en commun.	Tenir à l'écart des matières inflammables.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. < 30 °C
Classe de stockage	-
Stabilité au stockage	-
Température de stockage recommandée	-

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installationstechniques.	-
Composants possédant une valeur limite d'exposition	-

équipement individuel de protection	
Protection respiratoire	-
Protection des mains	- gants de protection
Protection des yeux	- lunettes de protection
Protection corporelle	- vêtement de protection léger
Mésures générales de protection et d'hygiène	Eviter les contacts fréquents ou prolongés avec la peau.

09. Propriétés physiques et chimiques

Aspect.	
Etat	pâteux
Couleur	rouge
Etat physique	aromatique

Données importantes pour la sécurité	
--------------------------------------	--

Changement d'état	-	°C	
Point d'éclair	40	°C	
Température d'inflammation	-	°C	
Auto-inflammation			
Limites d'explosibilité	-		
Limite supérieure d'explosibilite	-		
Pression de vapeur	.< 2	hpa	20 °C
Densité	0,95	g/cm3	
Solubilité:			
hydrolysé		g/l	20 °C
Soluble dans			

		g/l	
pH-Valeur			
Viscosité			
Konuspenetration	300	mm/l	20 °C

Données complémentaires (Chapitre 9.)	-
---------------------------------------	---

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses	Réagit avec les lessives alcalines.
Produits de décomposition dangereux	Butoxyethanol
Décomposition thermique	-
Données complémentaires (Chapitre 10.)	-

11. Indications toxicologiques

Toxicité aiguë:	
Toxicité orale aiguë	-
Toxicité dermale aiguë	-
Toxicité aiguë par inhalation	-

Effet irritant / caustique	
Irritation primaire cutanée	Légèrement irritant
Irritation oculaire	Irritant

Sensibilisation	-
Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)	le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.
Autres données (chapitre 11.)	-
Expérience tirée de la pratique.	-
Remarques générales.	-

12. Indications environnementales

Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
Elimination physico-chimique	-
Biodégradabilité	-

Comportement dans l'environnement.	-
------------------------------------	---

Ecotoxicité	
Toxicité sur poissons	-
Toxicité sur daphnies	-
Toxicité sur algues	-
Toxicité sur bactéries	-

Autres données	Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.
----------------	---

Résultat de la évaluation des propriétés PBT	
--	--

13. Considérations relatives à l'élimination

Référence a l'abattage	
Elimination/ produit	-
Elimination / emballage non nettoyé.	Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	-
---	---

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID	
Classe	-

Chiffre / lettre	-
Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	-
No. ONU	-
Désignation de la marchandise	-
Remarque	-

Transport fluvial ADN/ADNR	
Classe	-
Chiffre / lettre	-
Catégorie	-
Désignation de la marchandise	-
Remarque	-

Transport maritime IMDG/GGVSee	
Classe	-
No. ONU	-
Page	-
EmS	-
MFAG	-
POLLUANT MARIN	-
Désignation d'expédition	-
Remarque	-

Transport aérien ICAO/IATA	
Classe	-
No. ONU	-
Page	-
Désignation d'expédition	-
Remarque	-

Autres données (chapitre 14.)	-
-------------------------------	---

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon la directive CEE	
Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).	

Symbole de danger	Xi	Irritant
-------------------	----	----------

Phrases-R	R 10	Inflammable
	R 38	Irritant pour la peau.

Phrases-S	S 37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
-----------	---------	--

Règlementations particulières :	
Limitation d'emploi.	-
Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
Classification selon VbF / remarque (seulement pour l'Allemagne).	Classe A III
TA Luft (RFA)	Classe III 3.1.7 > 20 %
Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	-
Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-
Évaluation de sécurité++Stoffsicherheitsbeurteilung	

16. Autres données (Chapitre 16.).

-

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.